



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 18 (1921), p. 1-20

Edmond Vignard

Une station aurignacienne à Nag-Hamadi (Haute-Égypte), station du Champ de bagasse [avec 16 planches et 2 cartes].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Ka'?'i'nik, Bernard Lenthéric
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ???? ?? ????????? ??? ???? ?? ?????????? ?????????? ?? ?????????? ?????????? ?????????????? ????????????? ?????????? ?????????? ?? ??? ?????????? ???????:	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Vincent Morel
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	

UNE
STATION AURIGNACIENNE À NAG-HAMADI
(HAUTE-ÉGYPTE),
STATION DU CHAMP DE BAGASSE

PAR

M. EDMOND VIGNARD.

INTRODUCTION.

De nombreuses recherches⁽¹⁾ ont prouvé que l'Égypte n'avait pas été habitée seulement depuis les temps historiques les plus reculés, mais que différentes races avaient occupé son sol longtemps avant le règne des premiers Pharaons.

Deux races bien différentes avaient laissé des traces de leurs industries :

Sur les hautes falaises calcaires qui surplombent la vallée du Nil se rencontrent en abondance, épandus en surface, des outils à « patine chocolat » appartenant à l'époque chelléo-moustérienne : les coups-de-poing chelléens et acheuléens voisinent avec les pointes moustériennes et les nombreux nucléi si curieux et caractéristiques de cette époque. Nous avons rencontré ces industries au loin dans le désert à plus de 20 kilomètres du lit actuel du fleuve, où elles recouvrent de leurs éclats et de leurs outils le sommet des montagnes que le Nil plus puissant venait alors baigner.

Sur la première plage du désert, à la limite des terres cultivées, se trouvent deux industries plus récentes, que la forme de leurs outils et le mode de taille permettent de rattacher au néolithique d'Europe. C'est d'abord l'industrie du

⁽¹⁾ J. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1897; R. DE RUSTAFFAELL, *L'âge de la pierre en Égypte*, 1910.

Fayoum⁽¹⁾, la plus ancienne, et celle du Saïd, plus perfectionnée, précédant de peu et peut-être aussi contemporaine de l'apparition des métaux (fig. 1).

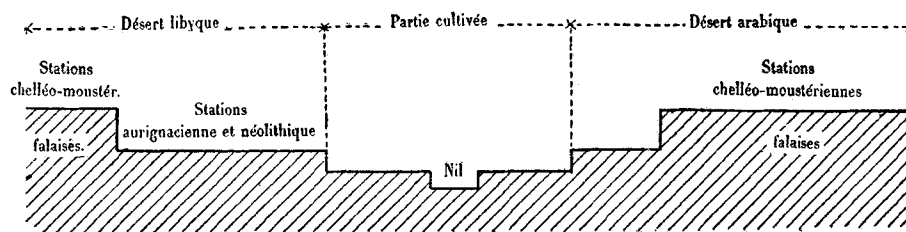


Fig. 1. — Coupe schématique de la vallée du Nil montrant l'emplacement des différentes industries.

Entre le paléolithique et le néolithique, ou mieux l'énéolithique⁽²⁾, aucune industrie intermédiaire n'avait été signalée dans nos contrées; il semblait que durant de longs siècles l'Égypte n'avait plus été habitée et que la race moustérienne s'était éteinte ou avait disparu du pays en même temps que cessait le régime des grandes précipitations, en même temps aussi que le Nil perdait une grande partie de son importance sous l'étreinte des déserts qui commençaient à s'étendre sur ses rives abandonnées.

Le solutréen, le magdalénien, le campignyen, étaient inconnus en Égypte; le capsien lui-même⁽³⁾, cette industrie si curieuse du nord de l'Afrique (Tunisie), sœur de l'aurignacien et du tardenoisien de France, n'avait été rencontrée nulle part; l'on trouvait bien en Tunisie des traces de l'influence des industries énéolithiques égyptiennes, mais l'outillage égyptien ne semblait pas avoir reçu la moindre influence des industries de l'ouest.

Dans le courant des années 1912, 1913 et 1914, au cours de recherches au désert des environs de Nag-Hamadi, nous avons rencontré une industrie offrant les plus grandes analogies avec celle signalée à Willendorf en Autriche⁽⁴⁾, répandue surtout dans les départements du Centre et du Sud-Ouest de la France, et que beaucoup d'auteurs ont décrite sous le nom d'industrie d'Aurignac.

⁽¹⁾ J. E. QUIBELL et F. W. GREEN, *Hierakonpolis*, Part II, et recherches de J. de Morgan dans la Haute-Égypte.

⁽²⁾ De Morgan.

⁽³⁾ Voir *Revue anthropologique*, avril, juin, août, octobre 1910 et juin 1911.

⁽⁴⁾ SZOMBATHY, *Comptes rendus de la Société d'Anthropologie de Vienne*, 1910.

C'est l'outillage de la station dite du « Champ de bagasse de la Sucrerie » qui va faire l'objet de cette étude.

SITUATION.

Près du village de Héou (l'ancienne Diospolis Parva des Romains) le Nil décrit une courbe accentuée ne laissant à la culture qu'un espace très restreint. Plus bas, par suite d'un détour du fleuve, la partie cultivable s'élargit et atteint au niveau de Farchout une largeur d'une douzaine de kilomètres environ.

C'est à égale distance du cimetière du village de Batahah et de la nécropole romaine Diospolis que se trouve le gisement en bordure du Champ de bagasse⁽¹⁾ de l'usine voisine, à la limite de la zone cultivable (voir carte n° 1).

Le désert prend naissance aux rives de l'ancien lit du Nil, surplombant les terres d'une hauteur de 4 à 6 mètres; maintenant encore, au moment de sa crue annuelle, le fleuve vient en baigner la base. Tout le long de cette terrasse sur laquelle se dessinent les lits ensablés des torrents qui autrefois descendaient des montagnes, les Bédouins ont dressé leurs tentes, les Arabes ont bâti leurs maisons de briques crues, et c'est au même endroit que des Aurignaciens, puis des Néolithiques, établirent jadis leurs campements.

La station couvre environ la surface d'un hectare, et les causes de l'établissement des habitants préhistoriques sur ce point sont nombreuses :

1° Cet endroit est le point de départ du raccourci qui, à travers le promontoire montagneux de la chaîne libyque, conduit de Farchout à Louxor (voir carte n° 1). Louxor est à 50 kilomètres environ au sud-sud-est.

2° La station est bien orientée du nord au sud, recevant les vents frais du nord-ouest.

3° Le Nil, plus puissant que de nos jours, roulait ses eaux jusqu'au pied du désert actuel, fournissant aux habitants l'eau nécessaire à leurs besoins.

⁽¹⁾ La bagasse est le résidu ligneux que donne la canne après l'extraction du sucre. Malgré une forte pression dans des moulins, cette bagasse contient encore 80 p. 100 d'eau; elle est en-

voyée au désert, étendue, remuée. Quand elle ne contient plus qu'environ 20 p. 100 d'eau, elle est employée comme combustible en remplacement du charbon.

SOL ET STRATIGRAPHIE.

Le sol est formé d'une couche de sable à grains moyens d'un gris rougeâtre, semé de nombreux galets roulés de toutes dimensions et de nature différente : calcaires, silex, et même granite d'Assouan que le fleuve apporta au moment où ses eaux baignaient le pied des montagnes qui se dressent en falaises jusqu'à 20 kilomètres vers le sud.

Après le retrait du Nil, c'est-à-dire à la fin des grandes pluies de l'époque moustérienne, le désert s'étendit sur toutes les parties découvertes trop élevées pour recevoir les eaux du fleuve même à l'époque des crues. Sous l'action des vents, du khamsin ⁽¹⁾ en particulier, les fines poussières du limon furent emportées; seuls les sables et les galets plus lourds restèrent, témoins des couches désagrégées. Les graviers de surface eux-mêmes, emportés peu à peu, allèrent former les sortes de dunes qui règnent plus profondément dans le désert, augmentant là-bas l'épaisseur de la couche de sable, tandis que sur les bords de la terrasse on rencontre immédiatement les couches intactes de graviers intercalées entre des lits de limons fins et des couches plus ou moins épaisses de cailloux roulés de toutes grosseurs étalés en lignes horizontales nettement séparées. Par suite du départ des éléments les plus fins, le niveau des anciennes rives a légèrement baissé, tandis que plus loin, celui du désert s'augmentait de ce nouvel apport de poussière et de sable. Voilà qui peut expliquer pourquoi nous avons trouvé en surface tout l'outillage de la station alors qu'à plusieurs kilomètres vers la gauche il eût été certainement enfoui sous les sables (temples ensevelis).

Mais de même que pendant l'hiver le vent déplace la neige d'une plaine emplissant les creux, balayant les parties élevées, aplanissant la nappe mobile, de même il avait ici recouvert par endroits l'outillage d'une couche de quelques centimètres de sable fin, tandis qu'ailleurs les pièces affleuraient nombreuses.

Aussi, pour la détermination et la classification des différentes industries et des outils divers, nous sommes obligés d'opérer par comparaison avec des

⁽¹⁾ Vent du sud-est, très chaud et très violent, qui souffle en Égypte par intermittences dans

les mois de printemps; il soulève une poussière très dense et parfois même des graviers.

gisements connus, en modifiant toutefois certaines idées admises jusqu'à présent, nous basant pour cela sur les observations et les remarques que nous croyons devoir signaler dans le courant de ces notes.

INDUSTRIES.

Des pièces néolithiques et énéolithiques (pl. I, nos 1, 2 et 3) ont été recueillies sur le sol; mais elles y sont à l'état erratique. Il n'y a pas eu de campement notable en ce point à cette époque.

L'industrie propre de cette station est d'un tout autre aspect : elle est caractérisée surtout par ses burins; elle comprend aussi des grattoirs et des pièces retouchées d'un type spécial.

AURIGNACIEN.

I. — BURINS.

Pour en faciliter la description nous adopterons les classifications établies par les abbés Bardon et A. Bouyssonie ⁽¹⁾ et le capitaine Bourlon ⁽²⁾. Cette classification, destinée aux burins de France, pourra s'appliquer très exactement à nos séries de Nag-Hamadi.

On appelle burin un outil présentant un biseau plus ou moins tranchant et plus résistant à la rupture que le bord d'une lame ordinaire; ce biseau est obtenu par l'enlèvement d'une ou de plusieurs lamelles, grâce au « coup de burin ». Suivant la disposition ou le nombre des lamelles on obtient les variétés de burins suivantes :

Burins à biseau rectiligne, subdivisés comme suit :

- | | |
|------------------------------|---|
| A. Burins bec de flûte | } simple.
à facettes simples.
à facettes doubles. |
| B. Burins à un seul coup. | |

⁽¹⁾ Grotte Lacoste, 1910. — ⁽²⁾ *Revue anthropologique*, juillet 1911.

- | | | |
|--|---|--|
| C. Burins d'angle à troncature retouchée | } | transversale {
rectiligne.
concave.
convexe.
oblique . . . {
rectiligne.
concave.
convexe (bec de perroquet). |
| D. Burins sur lame appointée. | | |
| E. Burins de fortune. | | |

A. BURINS BEC DE FLÛTE. — « Le biseau placé à l'extrémité de l'outil est formé par deux facettes qui se rejoignent en un angle dièdre assez aigu dont l'arête est perpendiculaire au plan de la lame. » Souvent il n'existe qu'un seul enlèvement de chaque côté (pl. II, n° 3). Parfois les coups de burin sont multiples sur une face seulement; quelquefois aussi sur les deux faces (pl. II, n° 1), donnant les burins à facettes simples et à facettes multiples. Certaines pièces ont subi un ou deux avivages (pl. II, n° 2). Souvent le biseau n'est pas exactement au milieu mais déjeté à droite ou à gauche (pl. II, n° 1).

B. BURINS À UN SEUL COUP. — Au burin bec de flûte on peut rattacher le burin à un seul coup dû à une heureuse disposition d'un pan de l'outil, un seul coup de burin sur l'autre pan étant alors nécessaire pour l'obtention du biseau (pl. II, n° 1; pl. IX, n° 9).

C. BURINS D'ANGLE À TRONCATURE RETOUCÉE. — *a. Transversale.* Les plus simples n'ont qu'un seul enlèvement latéral (pl. III, n°s 5, 6; pl. IV, n° 2), tantôt à droite tantôt à gauche; souvent il existe deux enlèvements (pl. III, n°s 2, 3), laissant entre eux un grattoir rectiligne (pl. III, n°s 2, 7); plusieurs fois nous avons trouvé trois enlèvements, une fois quatre (pl. III, n° 7), un à chaque coin de la pièce.

L'angle formé par le coup de burin et la partie retouchée est sensiblement droit quand la partie tronquée est à peu près perpendiculaire aux bords de la lame (pl. II, n° 7; pl. III, n°s 3, 7). La troncature peut être aussi concave (pl. III, n° 2), convexe (pl. IV, n° 1); quelquefois, comme dans la pièce 4, pl. III, la partie tronquée forme taraud, (*a*), par l'aménagement de retouches inverses.

b. *Troncature retouchée oblique.* La partie tronquée est rectiligne (pl. IV, n^{os} 1, 5), concave (pl. III, n^o 1), convexe (pl. IV, n^{os} 4, 6, 7, 10). Quelquefois les deux troncatures transversale et oblique existent sur la même pièce (pl. V, n^o 1, en A et B).

D. BURINS SUR LAME APPOINTÉE. — De nombreux burins, d'ailleurs élégants, ont la ligne de retouche très oblique, et peuvent être rangés dans la catégorie que M. Bourlon désignait sous le nom de «burins sur lame appointée». Ils forment la transition avec les burins transversaux que nous verrons plus loin. Voir pl. II, n^{os} 4, 5, 6. Le n^o 9, pl. IV, est double.

E. BURINS DE FORTUNE. — Les burins de fortune (pl. V, n^{os} 2, 3, 4, 6, 7, 8), fabriqués sur éclat, lame, ou pièce brisés, la cassure formant une facette, ne sont pas rares et témoignent de l'utilisation fréquente du burin par cette population.

Du reste le burin voisine souvent avec le grattoir (pl. XV, n^o 1), ou s'associe avec lui (pl. II, n^o 4).

Nous avons remarqué beaucoup de burins qui présentent une particularité signalée à la grotte Lacoste; le coup de burin a été porté de telle sorte que le revers de la lame était entamé plutôt que le bord proprement dit. Ce burin est parfois unique. Il est souvent associé soit à un autre burin (pl. XV, n^o 1, a), soit à un grattoir, ou bien fabriqué sur lame retouchée (pl. VI, n^o 6).

Les burins à facettes multiples, provoquant un biseau polygonal, restent rares.

Il n'y a pas de burin busqué typique; on peut cependant en rapprocher le n^o 5, pl. VII.

D'autres outils sont voisins de ceux que M. Bourlon appelait burins plans (pl. VII, n^o 2).

Mais il existe de nombreux spécimens de burins d'un type particulier au sujet desquels nous nous étendrons un peu plus longuement. Nous les dénommons burins transversaux.

BURINS TRANSVERSAUX.

A notre connaissance cette espèce de burins n'a jamais été rencontrée ou signalée, même à titre d'exception, dans aucune station. La planche VIII

représente quelques-uns de ces outils, qui semblent provenir du renversement des positions de la partie tronquée et du coup de burin dans les burins d'angle à troncature retouchée. En considérant notre collection on pourrait aisément du burin d'angle arriver au burin transversal en passant par le burin sur lame appointée; il suffirait d'augmenter progressivement l'obliquité du coup de burin d'angle pour arriver à la position du burin transversal.

En d'autres termes : le burin transversal n'est qu'un burin d'angle à troncature retouchée renversé si l'on considère la position du bulbe de percussion. Les n^{os} 8 et 9, pl. VIII, en sont des exemples frappants. Ces deux burins, si semblables à première vue, sont tout différents si l'on considère leur bulbe B : le n^o 8 est transversal et le n^o 9, d'angle.

Quelquefois le même outil possède un burin d'angle et un burin transversal (pl. VI, n^o 3).

Les n^{os} 1, 2, 3, pl. VIII, permettent de bien saisir la technique de leur fabrication. Le coup de burin *a-b* a été frappé perpendiculairement au grand axe de la pièce; il conserve quelquefois (n^{os} 4 et 5) une certaine obliquité, mais il épouse toujours la forme de la pièce et, s'incurvant, donne à l'outil la forme d'un grattoir sans retouches⁽¹⁾.

Une retouche très fine donne du mordant à l'outil et pourra l'aviver quand il sera émoussé.

Le burin peut être double. L'éclatement peut passer sous la pièce (pl. VI, n^o 6).

D'une manière générale la partie active de l'outil est plus aiguë, plus fine, plus délicate que chez les burins ordinaires étudiés jusqu'ici.

De plus, ces burins transversaux sont ici en grande abondance; eux et leurs grattoirs dérivés égalent à peu près en nombre tous les autres burins.

Enfin, très souvent les retouches qui font saillir la pointe du burin se trouvent sur la face inférieure; les outils figurés pl. XIII, n^o 10, et pl. VIII, n^o 2, appartiennent à ce genre; le dessin ne montre pas les retouches situées en A en dessous de la pièce, mais les grattoirs dérivés de ce genre de burin (pl. XIII, n^{os} 4 et 9) peuvent en donner l'idée exacte (pièces très nombreuses).

⁽¹⁾ Des clivages naturels offrent parfois un aspect analogue, mais ils ne présentent pas le choïde de percussion.

AVIVAGE DES BURINS.

Nous venons de voir que la classification des burins aurignaciens français peut s'appliquer à nos burins égyptiens et qu'il existe de plus grandes ressemblances entre l'outillage de la grotte Lacoste (Corrèze) et celui du Champ de bagasse (Haute-Égypte) qu'entre celui de cette première station et celui de la « Combe del Bouïtou », distantes seulement d'environ 1 kilomètre et appartenant à la même industrie aurignacienne. Jusqu'à présent nous n'avons étudié que des pièces achevées. La planche IX nous montre que les modes de taille et d'avivage sont les mêmes que ceux employés en Europe; tout ce qu'écrit à ce sujet le capitaine Bourlon pour les burins français trouve ici son application.

Voir pl. IX, n^{os} 1, 2, 7 : éclats de facture; n^{os} 3 et 4 : éclats d'avivage. Le n^o 6 est un éclat d'avivage portant un coup de burin de facture; l'avivage n'a laissé au burin qu'une faible partie de l'outil. Sur les n^{os} 5 et 8 l'éclat d'avivage court tout le long de la pièce, en fait le tour et aboutit au bord opposé. Pl. IX, n^o 11, burin d'angle, grattoir double avivé deux fois.

Planche III, n^o 4, burin d'angle avivé une fois.

Planche IV, n^{os} 2, 4, 6, 10, burins d'angle plusieurs fois avivés.

Pour les burins transversaux le meilleur mode d'avivage consistait à renouveler la relouche verticale; toutefois, pour ces burins, la trace de l'avivage, bien que plus difficile à saisir à cause du peu de largeur de l'éclat qui emportait la trace de l'ancien ($a-b$), est visible parfois comme dans la figure 11, pl. XIII, qui montre un enlèvement en $a-b'$, sous lequel apparaît visible le premier ($a-b$).

Nous ferons aussi cette constatation à propos des haches que nous étudions plus loin.

Par analogie avec les stations aurignaciennes déjà connues en Europe, où des gravures, dessins, statuettes et autres preuves des goûts artistiques de cette race accompagnent toujours le même outillage, il est permis de penser que le Champ de bagasse fut non seulement un atelier de taille de silex mais aussi un campement de sculpteurs. Assurément tous ces burins n'ont pas dû servir uniquement à sculpter mais, d'une manière générale, au travail de

l'os et de l'ivoire. Les burins transversaux, par leur délicatesse et leurs formes variées, ont pu plus particulièrement servir au dessin.

Malheureusement, le vent, le sable, le soleil, ont fait disparaître toute trace d'os, d'ivoire, et malgré les plus minutieuses recherches, il nous a été impossible de trouver autre chose que des outils qui, par leur nombre et leur variété, témoignent d'une grande activité artistique.

II. — HACHES.

Nous dénommons ainsi de nombreux outils assez semblables aux ébauches de haches que les Néolithiques d'Europe préparaient pour le polissage. Leur rencontre fut ici aussi inattendue qu'est ingénieuse la manière employée pour leur donner un nouveau tranchant.

Nous avons d'abord classé ces pièces dans le néolithique.

Imitant jusqu'à un certain point le procédé de préparation de taille des nucléi moustériens du nord de la France, l'ouvrier avait enlevé, sur les bords d'un bloc de silex aplati et rectangulaire, de nombreuses lamelles relativement courtes sur les côtés, plus longues et plus soignées aux deux extrémités, surtout vers le bord tranchant. Ces retailles rayonnaient vers le centre de l'outil, n'arrivaient pas toujours jusqu'au milieu, y laissant alors une partie recouverte de gangue (pl. XIV, n° 4, et pl. XV, n° 3).

Dans les stations néolithiques voisines du Champ de bagasse nous n'avions pas rencontré de haches; quelques grandes (0 m. 12 cent. environ) furent trouvées autour de la station qui, elle, en contenait une centaine, toutes de moyenne (7 à 8 centimètres) ou de petite taille (4 à 5 centimètres), mêlées à un très grand nombre d'éclats que nous ne pûmes tout d'abord expliquer. Un examen attentif de ces pièces nous indiqua leur provenance et la manière ingénieuse employée par les ouvriers de cette station pour donner un nouveau tranchant à leurs haches émoussées par l'usage; ils ne les polissaient pas, ils les avivaient.

En effet : d'une part le méplat des éclats (pl. XIV, nos 1 et 2; pl. XV, n° 3), toujours plus ou moins concave, ne porte jamais trace d'utilisation; sur sa face supérieure existent de nombreux enlèvements de lamelles longues et larges; la face dorsale, toujours étroite, est littéralement écrasée et donne à ces

pièces, lorsque leur convexité est un peu accentuée, une certaine ressemblance avec les lames à crête abattue.

D'autre part, vers le tranchant de presque toutes les haches de moyennes et petites dimensions, on remarque, parallèlement au fil de l'outil, l'enlèvement d'une longue lamelle (pl. XIV, nos 3 et 4; pl. XV, n° 2) le parcourant dans toute sa largeur. En rapprochant la hache de l'éclat nous eûmes la certitude que ces pièces étaient des éclats d'avivage. D'un seul coup porté vigoureusement sur le côté de la hache, l'ouvrier en détachait une grande lamelle qui, en épousant la forme incurvée de l'outil, emportait l'ancien tranchant émoussé en faisant une nouvelle arête très vive.

A la suite d'un nouvel usage, l'enlèvement d'un autre éclat sur la face opposée de la hache en avivait de nouveau le tranchant. L'éclat pl. XIV, n° 2, en *a*, montre la trace de ce deuxième avivage.

Par suite d'un coup maladroit, ou de la mauvaise qualité du silex, la lamelle pouvait ne pas s'étendre sur toute la largeur de l'outil, et l'ouvrier devait redonner un nouveau coup pour détacher l'éclat d'avivage. C'est ce qui explique le grand nombre d'éclats et les petites dimensions des haches trouvées dans la station. Plusieurs d'entre elles, inutilisables (usées et trop petites pour pouvoir être retaillées), avaient été transformées en nucléi. Toutes les grandes haches, trouvées loin de la station, seraient sans doute des outils employés à la chasse hors du campement et qui y ont été perdus.

Comme pour les burins transversaux, ce mode d'éclatement était le meilleur et le plus rapide pour « affûter » les haches abîmées, et un polissage long et pénible n'aurait pu donner un meilleur résultat; du reste sur aucune pièce nous n'avons trouvé ici la moindre trace de polissage. Les nos 4, pl. XIV, et 2, pl. XV, montrent bien le vif tranchant obtenu grâce à l'enlèvement de l'éclat.

Enfin, plusieurs éclats d'avivage portent de véritables « coups de burin »; comme le burin est inconnu à l'époque néolithique, il est facile d'admettre que l'ouvrier qui avivait ses burins transversaux ait eu l'idée d'appliquer la même technique à ses haches très usagées. Ces deux outils, jamais signalés ailleurs, sont donc bien l'œuvre du même ouvrier, puisque si l'on examine minutieusement des séries de haches et de burins transversaux, on y remarque le même travail : coup identique porté dans des conditions semblables.

III. — POIGNARDS.

Sur une magnifique pièce taillée dans un bloc de silex de 90 sur 70 millimètres. Par des retouches bilatérales l'ouvrier a dégagé une fine lame très aiguë (pl. I, n° 4), en respectant la gangue à une des extrémités pour faciliter la préhension.

Deux fragments de lames brisées, dont l'une porte sur la cassure deux coups de burin très nets.

Lors de notre première trouvaille nous avons cru à une pièce néolithique perdue dans la station, mais la présence des coups de burin nous les font classer dans l'aurignacien.

IV. — GRATTOIRS.

Ces outils sont fort variés et très nombreux, cependant leur nombre atteint à peine le tiers de celui des burins.

Le n° 1 de la planche X est un grattoir discoïde d'allure néolithique, seules les extrémités sont convenablement retouchées; c'est plutôt un grattoir double.

Le plus grand nombre d'entre eux se rapprochent des grattoirs magdaléniens sur bout de lame (pl. XI, n° 2). Mais ici, comme dans les stations aurignaciennes supérieures, de nombreuses retouches latérales accompagnent celles de l'extrémité, plus longues et plus fines; jamais cette retouche latérale ne donne à la pièce cet abrupt signalé sur les grattoirs plus anciens dont ceux du Bouïtou sont l'exemple le plus typique et dont le n° 4 de la planche XII peut donner idée (voir pl. X, nos 3, 4, 5; pl. XI, n° 2).

D'un éclat on a parfois fait un outil commode à manier (pl. XI, n° 3), sorte de grattoir-raclor assez fréquent dans l'Aurignacien français.

Les grattoirs à bout carré signalés à la grotte Lacoste (pl. 10, n° 28⁽¹⁾) sont ici représentés plusieurs fois; il ne leur manque que le « coup de burin » latéral pour être des burins à troncature retouchée. D'ailleurs un grand nombre d'autres outils du genre grattoir de cette station présentent des ressemblances frappantes avec leurs similaires de Nag-Hamadi (exemple : les nos 25, 27, etc., de la même planche 10 transversalement⁽¹⁾).

⁽¹⁾ *Revue de l'École d'anthropologie*, 1910, p. 36.

Quelques grattoirs sur lames ont été brisés (pl. XII, n° 6; pl. XI, n° 7); ce n'est là qu'une exception, la plupart des outils étant en bon état.

Les pièces n^{os} 10 et 11, pl. XII, sont du type des grattoirs «museaux» signalés dans toutes les stations aurignaciennes de ce niveau. Il existe aussi (pl. V, n^{os} 10 et 11) des grattoirs en creux. Celui du n° 1, pl. XII, peut être rangé dans cette catégorie, bien que l'abrupt de ses retouches latérales lui donne l'aspect d'une pièce à étranglement, la seule que l'on puisse signaler ici. Cette pièce possède en outre une autre particularité : l'extrémité du grattoir (*a-b*) a reçu un coup de burin transversal qui a emporté une partie des enlèvements lamellaires. Ce n'est là qu'une exception, car d'une manière générale les grattoirs (voir pl. XII, n^{os} 2, 3, et pl. XIII) nous montrent d'anciens burins transversaux dont le biseau, abîmé par l'usage, n'est plus avivé mais envahi tantôt d'un côté, tantôt de deux côtés, par la retouche qui les transforme peu à peu en grattoirs plus ou moins intentionnels. Ce sont donc des sortes de grattoirs dérivés du burin transversal après usage ou retouches (pl. XIII, n^{os} 6 et 11), ou lorsque l'outil ne se prêtait plus à un nouveau coup de burin.

Très nombreux sont les grattoirs portant des retouches sur la face inférieure comme dans la planche XIII, n^{os} 4 et 9. Parfois ces pièces sont encore burins d'un côté (pl. XII, n° 3, *b*), tandis que l'autre commence à servir de grattoir.

GRATTOIRS CARÉNÉS. — Ce genre de grattoirs, si caractéristique de l'aurignacien inférieur et moyen, n'est pas représenté.

V. — RABOTS ET NUCLÉI.

Les premiers font totalement défaut; les deuxièmes sont rares, mais beaucoup de haches hors service ont dû servir de nucléi sur lesquels l'ouvrier pouvait encore détacher de petites lames pour la confection d'outils de grandeur moyenne. Les petites dimensions des blocs de silex naturels dans la contrée peuvent expliquer ce manque de nucléi. Les plus grands servaient à la confection de haches, les autres, réservés pour la fabrication des outils, ne fournissaient qu'un nombre très restreint d'éclats utilisables et étaient complètement débités.

PROVENANCE DES SILEX UTILISÉS. — Le silex qui a servi à confectionner ces outils ne provient pas des gisements voisins très nombreux dans les montagnes. Comme au Bouïtou, les tailleurs de pierre aurignaciens ont choisi un silex très dur, résistant, coloré, souvent ressemblant à la calcédoine, qui provient probablement des puits d'anciens Jeysers que l'on rencontre plus au nord dans le désert.

VI. — LAMES.

Les véritables lames retouchées à l'aurignacienne n'existent pas ici. Deux fragments (pl. XI, nos 8 et 9) et une lame entière sont les seuls exemples de lames portant des retouches; quant aux lames non retouchées, ce ne sont que des éclats sans intérêt.

LAMES À BORD ABATTU. — On en compte deux seulement, mais bien conservées. L'une (pl. XI, n° 10) a un bord abattu et ressemble beaucoup à la pièce fig. 29 n° 9 de la grotte Lacoste⁽¹⁾, foyer 4, dont l'outillage est dans son ensemble celui qui présente le plus d'analogies avec le Champ de bagasse.

L'autre (pl. X, n° 8) a un bord fortement écrasé; c'était un couteau très puissant ou une scie dont la partie tranchante porte de nombreuses retouches d'avivage.

Il n'a été trouvé aucun « canif » proprement dit.

VII. — PERCUTEURS.

Une dizaine en silex, deux en porphyre d'Assouan, très bien conservés. Leur surface tout entière est recouverte de hachures ne laissant aucune surface lisse. Ces outils, joints au grand nombre d'éclats de tous genres trouvés dans la station, indiquent nettement la présence à cet endroit d'un atelier de taille.

VIII. — PERÇOIRS ET TARAUDS.

Peu nombreux. La forme des nos 6 et 7, pl. X, est la plus répandue. Ceux-ci sont des perçoirs très fins en bec d'oiseau. Le n° 10, pl. IX, dont l'extrémité brisée indique l'usage, est d'allure fort aurignacienne et ressemble

⁽¹⁾ *Revue de l'École d'anthropologie*, 1910, p. 66.

beaucoup à ceux trouvés en Europe. De plus, certains outils (pl. V, n^{os} 7, 8, 10) ont pu servir de compas pour tracer des cercles.

Les tarauds sont très curieux et bien conservés (pl. VII, n^o 5 en C, et pl. III, n^o 4).

IX. — PIÈCES USÉES.

Deux éclats et quelques grattoirs ont une arête ou leur extrémité arrondie, fortement polie par frottement avec un corps dur. Nous n'avons pas trouvé de pièces écaillées semblables à celles signalées au Bouïtou page 33.

CONCLUSION.

De l'examen de l'outillage du Champ de bagasse on peut conclure à l'existence dans nos contrées d'une industrie morphologiquement aurignacienne supérieure. C'est un fait très important, puisqu'il est signalé pour la première fois en Égypte et qu'il étend énormément l'aire de cette industrie encore inconnue il y a quinze ans.

Les burins nombreux et variés, leur mode de taille et surtout d'avivage, les différents grattoirs (museaux, sur bout de lame), les lames à dos abattu, etc., constituent des ressemblances frappantes avec l'industrie aurignacienne de France. Les burins spéciaux « transversaux », la présence de haches et quelques autres détails nous montrent les différences d'une industrie ayant évolué dans des contrées très éloignées, et, sous l'influence de certains besoins, ayant adopté de nouvelles formes et créé un nouvel outil : la hache.

Si dans certaines stations européennes on retrouve dans l'aurignacien des traces de l'influence moustérienne, à Nag-Hamadi ces deux industries sont nettement séparées et n'ont aucun point commun, sinon quelques formes similaires.

Ici en effet, le chelléo-moustérien est cantonné sur les hautes falaises du désert à plus de 15 kilomètres du Champ de bagasse. On le trouve en surface représenté par de nombreux coups-de-poing, pointes, lames et nucléi possédant cette belle patine « chocolat » que lui ont communiquée le sable et le soleil. Le Nil venait alors baigner le pied des montagnes, procurant ainsi aux habitants l'eau nécessaire à leurs besoins.

Au moment où l'Europe était couverte de glaciers, les montagnes d'Abyssinie formaient probablement un centre de glaciation très important; l'Afrique recevait d'abondantes pluies et était couverte de végétation; l'homme paléolithique trouvait sa nourriture sur les plateaux qui actuellement ne sont que sable, rochers et déserts.

Après la fonte des glaces européennes, après les grandes pluies qui en furent la conséquence, commença en Afrique une ère de dessèchement qui se poursuit encore de nos jours. Le Nil ne recevant plus la même quantité d'eau vit diminuer son débit, les montagnes perdirent leur fertilité et, par suite, leurs habitants.

Dans nos contrées les Moustériens ne durent pas suivre le fleuve dans son retrait en venant s'installer sur ses bords, car durant longtemps il dut être sujet à de formidables crues. Soit pour cette raison, soit aussi parce que les conditions de vie étaient devenues impossibles, les habitants émigrèrent sans doute, car ils n'ont laissé aucune trace de leur industrie à la surface de la première terrasse du désert actuel.

Non loin de la station, à environ 3 m. 50 cent. de profondeur, dans le cailloutis sableux apporté par le Nil, nous avons trouvé profondément scellé un coup-de-poing chelléo-moustérien très net, fortement roulé. L'usure indique un long roulage dans les eaux du fleuve qui l'auront emporté du pied d'une falaise d'où il sera tombé. Les alluvions désertiques sont par lui très exactement datées : la partie actuellement désertique de la vallée du fleuve était en remplissage pendant la période chelléo-moustérienne; même en admettant qu'à cette époque le dépôt soit plus important que de nos jours, on voit que de nombreuses années ont dû séparer les deux époques lithiques.

Ainsi donc dans nos contrées le chelléo-moustérien stratigraphiquement est nettement séparé de l'aurignacien; les différences de l'outillage nous en donnent une nouvelle preuve (fig. 2).

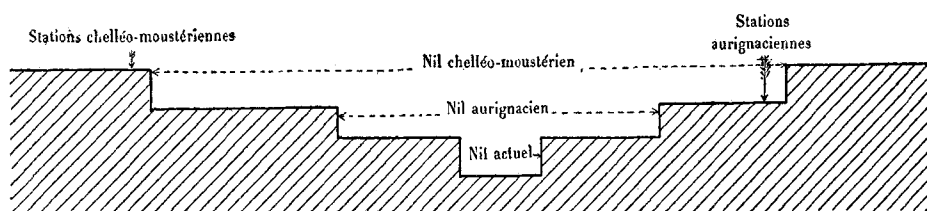


Fig. 2. — Différents niveaux du Nil.

Bien qu'en Afrique les conditions de vie aient été profondément modifiées après l'époque moustérienne, nous ne pensons pas que l'industrie du Champ de bagasse soit autochtone et ait pu naître en Égypte; car si l'on peut admettre la persistance d'un outil à travers les diverses époques lithiques, il est impossible de penser que des hommes commandés par les mêmes besoins aient pu, pour les satisfaire, créer en des contrées très éloignées le même outillage complet, absolument pareil dans ses détails techniques.

Si donc cette nouvelle industrie est venue du dehors, par quel chemin a-t-elle pu pénétrer en Égypte?

Deux routes étaient praticables : la Tunisie et la Syrie.

LA TUNISIE ET LA CYRÉNAÏQUE.

La présence dans les îles de Malte et de Sicile d'ossements d'éléphants africains et l'existence de Négroïdes aux grottes de Menton montrent que pendant la période paléolithique une langue de terre reliait l'Europe à la Tunisie; c'est par là qu'auraient pu passer les tribus chelléo-moustériennes dont on trouve les traces en plein Sahara jusqu'à Tombouctou, et au fond de l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance. C'est aussi par ces « ponts » que serait arrivée en Tunisie l'industrie capsienne⁽¹⁾, qui est le « facies africain » de l'aurignacien d'Europe. Après avoir couvert le pays de ses campements, cette race, à travers la Cyrénaïque et le nord de l'Afrique, aurait étendu des ramifications jusqu'en Égypte. Cette route était praticable puisqu'à l'époque néolithique on retrouve en Tunisie l'influence de l'industrie prédynastique égyptienne.

Toutefois cette hypothèse, bien que vraisemblable, ne nous semble pas la meilleure et nous admettons plus volontiers l'arrivée des Aurignaciens par la deuxième route :

L'ASIE MINEURE ET LA SYRIE.

L'outillage du Champ de bagasse ressemble beaucoup plus à l'aurignacien supérieur de France qu'au capsien de Tunisie. Il y a certes beaucoup de traits communs : burins, grattoirs, lames à dos abattu, etc., mais, après examen attentif des deux outillages, on a l'impression de grandes différences et de

⁽¹⁾ Études de MM. Capitan, Boutry, de Morgan. Voir *Revue anthropologique*, avril, juin, août, octobre 1910 et juin 1911.

technique dans la taille et d'allure générale. Comme le disent ses inventeurs, le capsien «tient lieu de ce qu'en Europe nous nommons l'aurignacien, le solutréen, le magdalénien, le campignyen»; «il procède du paléolithique (chelléen, acheuléen, moustérien) et touche au néolithique sans admettre les états intermédiaires». Or nous avons vu plus haut que l'industrie de Nag-Hamadi n'avait et ne pouvait avoir aucun rapport avec le chelléo-moustérien et que son outillage ne ressemblait en rien au néolithique. D'autre part on concevrait difficilement qu'une industrie ayant évolué comme le capsien et possédant déjà d'importantes modifications la différenciant de l'industrie mère, ait pu dans la suite donner le jour à une nouvelle industrie d'un type plus pur et ayant beaucoup plus de ressemblance avec l'aurignacien ⁽¹⁾.

Aussi, pour ces raisons, nous pensons qu'au moment de leur arrivée en Europe les tribus aurignaciennes se seront séparées en deux branches, l'une se dirigeant vers l'ouest avec étapes connues en Autriche et en France; l'autre descendant vers le sud et, à travers l'Asie Mineure, la Syrie, arrivant en Égypte et s'installant sur les bords du Nil.

Notons, en passant, une observation qui a son intérêt au sujet des étapes possibles de ces populations.

Les bœufs représentés par les artistes aurignaciens et magdaléniens de l'Europe occidentale ressemblent à une race domestiquée actuellement en Haute-Égypte bien plus certainement qu'aux bœufs vivant actuellement en France.

Étant donné le nombre des pièces dont se compose le mobilier de la station, les Aurignaciens ne durent pas faire un très long séjour à Nag-Hamadi. Probablement pasteurs (bœufs) et chasseurs (haches) à la fois, ils suivaient les vallées des fleuves à la recherche de pâturages nouveaux où ils pouvaient trouver en même temps un gibier plus abondant.

De même que Willendorf n'est qu'une étape vers l'ouest, Nag-Hamadi ne fut qu'un arrêt sur la route du Sud.

⁽¹⁾ Pendant notre séjour au Corps expéditionnaire de Palestine (1918-1919), il nous a été permis de vérifier cette hypothèse.

En effet, nous avons eu l'occasion de voir de nombreuses pièces aurignaciennes provenant

des environs de Ramlé et de Khan Yunes (Palestine). Malheureusement nous n'avons eu ni le temps ni les moyens d'y poursuivre nos recherches. Trouvailles du major Froment et du lieutenant Desmaret, 1918-1919.

Maintenant que par la comparaison avec les industries similaires d'Europe nous avons pu classer dans l'aurignacien supérieur l'outillage du Champ de bagasse, nous basant sur des faits signalés ailleurs et nous appuyant sur l'étude du D^r Capitan au sujet des bas-reliefs à figures humaines (pl. XVI, fig. 1) de l'abri sous roche de Laussel (Dordogne)⁽¹⁾, et nous plaçant uniquement au point de vue anthropologique, nous allons développer une hypothèse au sujet de la race dont nous avons ici retrouvé la trace.

Un bas-relief du temple de Deir el Bahari datant d'environ 1500 ans avant J.-C., signalé par Davis⁽²⁾, représente une reine du pays de Pount, royaume situé sur l'Atbara à la hauteur de Port-Soudan.

Cette représentation féminine d'un type fort différent des sujets égyptiens de la même époque par la « disposition de la face et des cheveux et surtout par la figuration bien nette d'une stéatopygie très évidente (pl. XVI, fig. 2), est absolument comparable avec un des bas-reliefs trouvés en pleine couche aurignacienne à Laussel ». Même adiposité des cuisses et du ventre, même bourrelet graisseux des fesses sur la célèbre figurine d'ivoire de Brassempouy⁽³⁾, sur les statuette de Menton, de Willendorf, qui toutes appartiennent à l'époque aurignacienne (pl. XVI, fig. 3).

Or Souakin, l'ancien royaume de Pount, est à quelque 800 kilomètres, soit quelques journées de marche, de Nag-Hamadi. La proximité des montagnes d'Abyssinie attirant d'abondantes pluies dans cette région aura fixé probablement des Aurignaciens à leur passage⁽⁴⁾ et leurs descendants y auront fondé le royaume de Pount.

Dans son étude le D^r Capitan signale encore la même stéatopygie en Tunisie et chez les Hottentots. Or la Tunisie avec l'industrie capsienne a reçu la visite d'une race issue ou proche parente des Aurignaciens, qui aura légué à sa descendance ces caractères morphologiques si intéressants.

Peut-être aussi les Hottentots actuels sont-ils les derniers descendants des tribus aurignaciennes venues d'Asie, s'acheminant lentement par l'Égypte et la vallée du Nil vers le Sud, traversant l'équateur et poursuivant leur route

⁽¹⁾ Fouilles du D^r Lalanne de Bordeaux (*Revue anthropologique*, août 1912).

⁽²⁾ E. NAVILLE, *The Tomb of Hâtshopsîtû*, p. 36.

⁽³⁾ Fouilles Pieté (*Anthropologie*, 1895-97).

⁽⁴⁾ Nous venons de retrouver des traces de leur passage dans les environs de Kom-Ombo, juin 1920.

jusqu'au fond de l'Afrique, où la barrière de l'Océan met fin à leur vie errante.

Avec le Dr Capitan nous pensons « que du fait d'une même stéatopygie il serait imprudent d'assimiler ethnographiquement la femme aurignacienne aux Hottentotes actuelles, mais il est très curieux de constater chez nos ancêtres de l'époque d'Aurignac l'existence de modes, et des caractères anatomiques en découlant, qui jusqu'à nos jours n'ont été constatés que parmi les populations africaines » (voir carte d'Afrique, n° 2).

La station du Champ de bagasse, en étendant son aire au continent africain, donne à l'industrie aurignacienne une importance imprévue.

Connaissant les jalons principaux de la route suivie par cette race, il importe d'en découvrir à présent les stations intermédiaires tant en Europe qu'en Afrique et en Asie.

En France, où elle fut signalée pour la première fois, de nombreuses fouilles ont permis de la découvrir en beaucoup d'endroits; elle s'y est développée énormément et semble même y avoir atteint son apogée dans le sud-ouest. Willendorf en Autriche indique le chemin suivi, et la vallée du Danube fut une des premières routes naturelles du monde.

L'Afrique fut visitée probablement des deux côtés à la fois, mais à des époques différentes. D'abord par l'Égypte, dont l'outillage, par sa similitude avec celui d'Europe, indique une certaine contemporanéité; puis plus tard par la Tunisie.

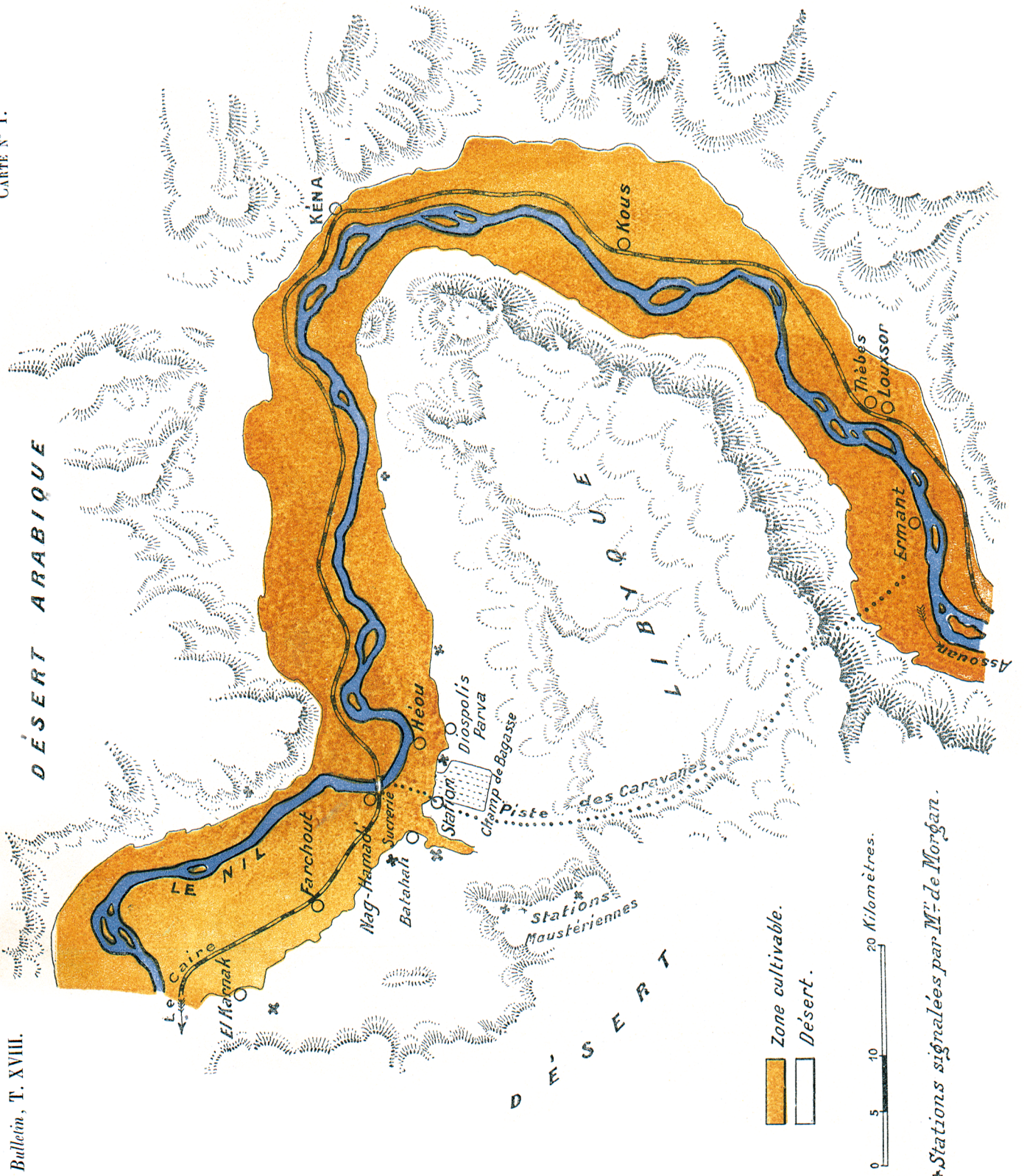
A ce point de vue, des recherches sont à entreprendre tant en Tunisie que tout le long de la vallée du Nil jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

Mais un problème plus passionnant reste encore à résoudre : Quelle est la patrie des Aurignaciens? Quel motif les a contraints à quitter le berceau de leur race? Sont-ils venus du centre de l'Asie, chassés par les glaces qui envahirent la Sibérie pendant de longs siècles? ou, contraints déjà par l'accroissement de la population, ont-ils dû quitter par les vallées du Tigre et de l'Euphrate les Indes, que les légendes assignent comme berceau à l'humanité?

E. VIGNARD.

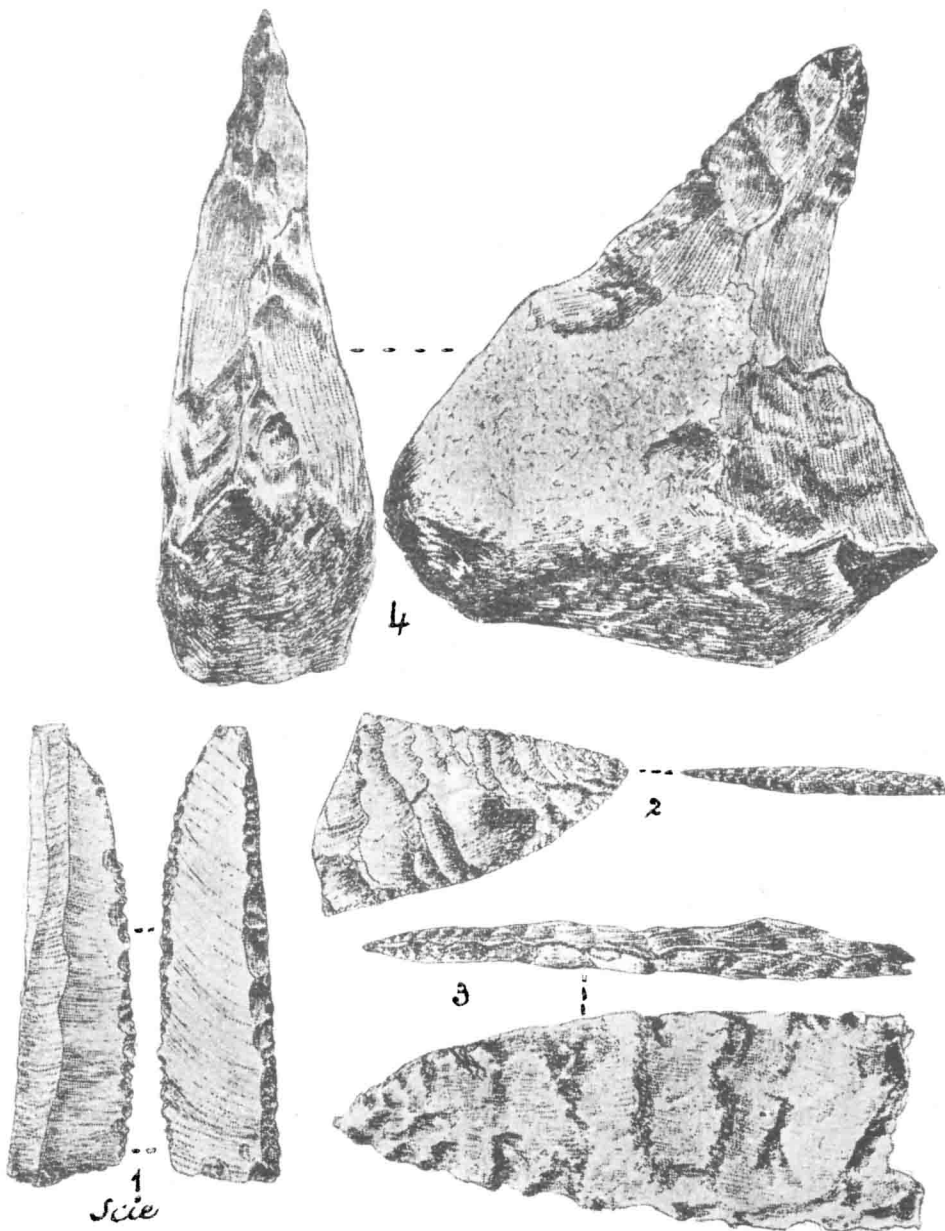
Nag-Hamadi, le 27 mai 1914.

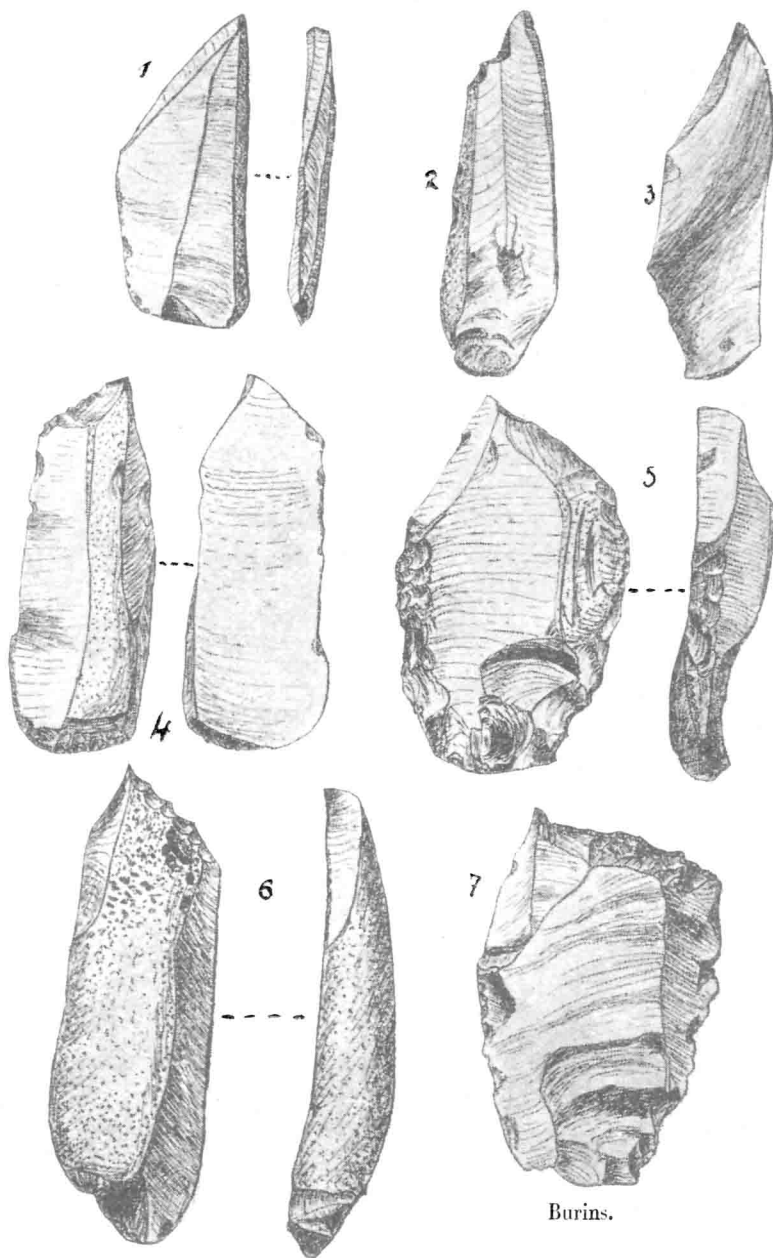
DÉSERT ARABIQUE

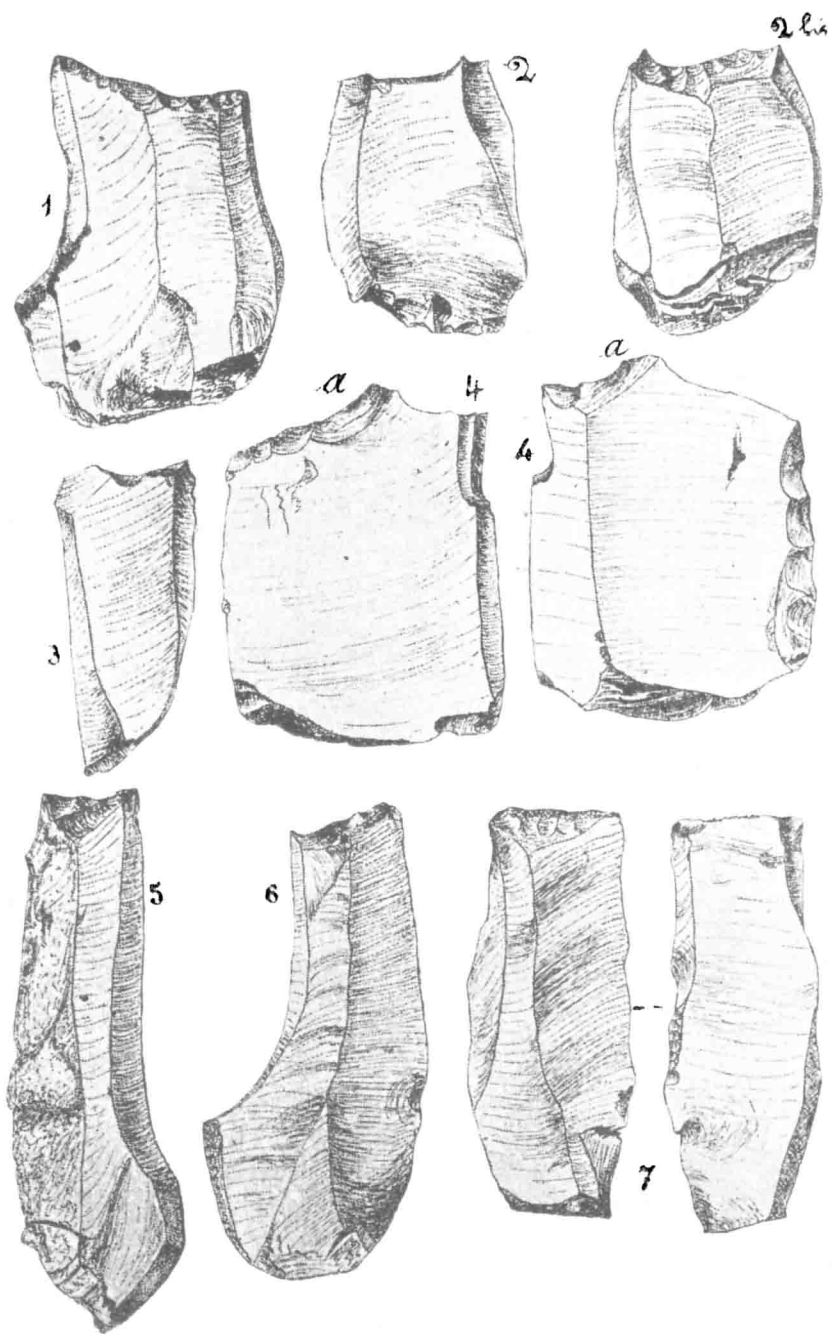


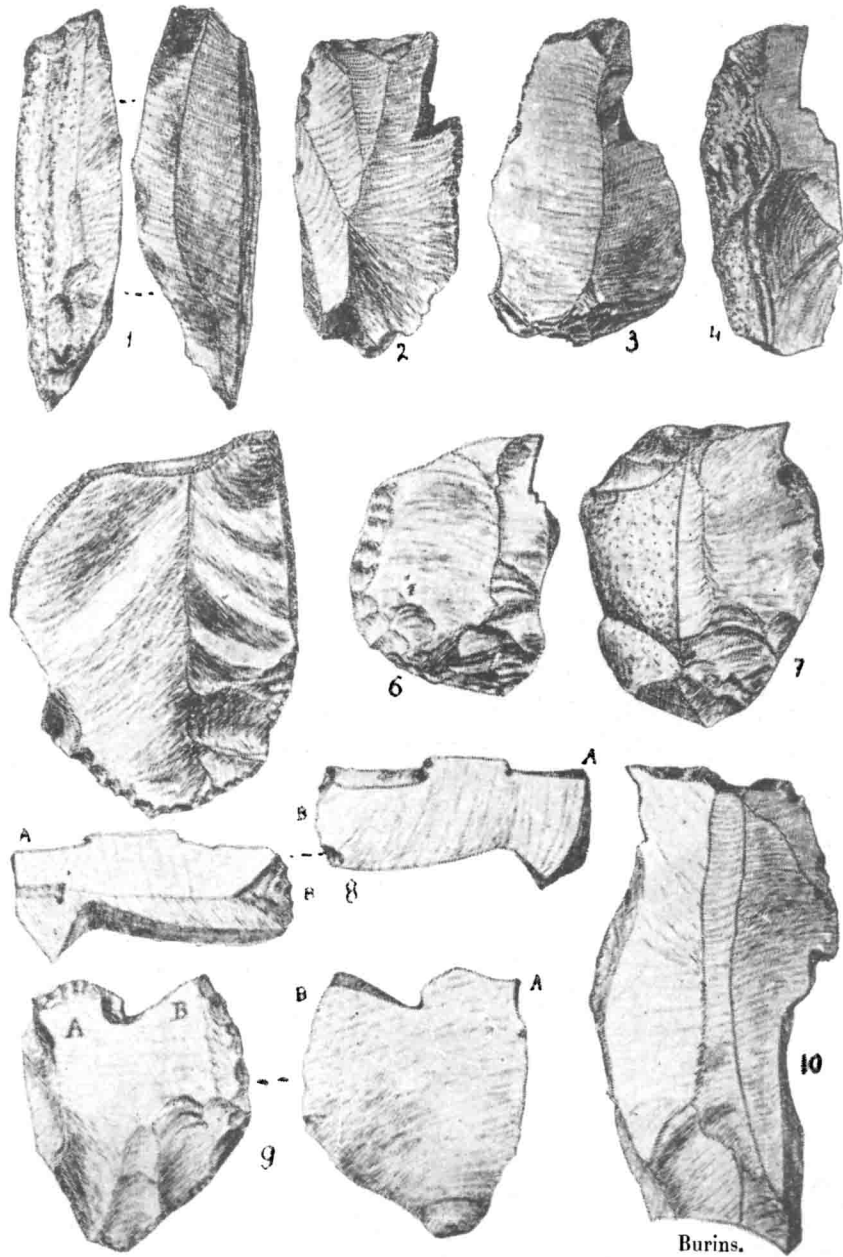


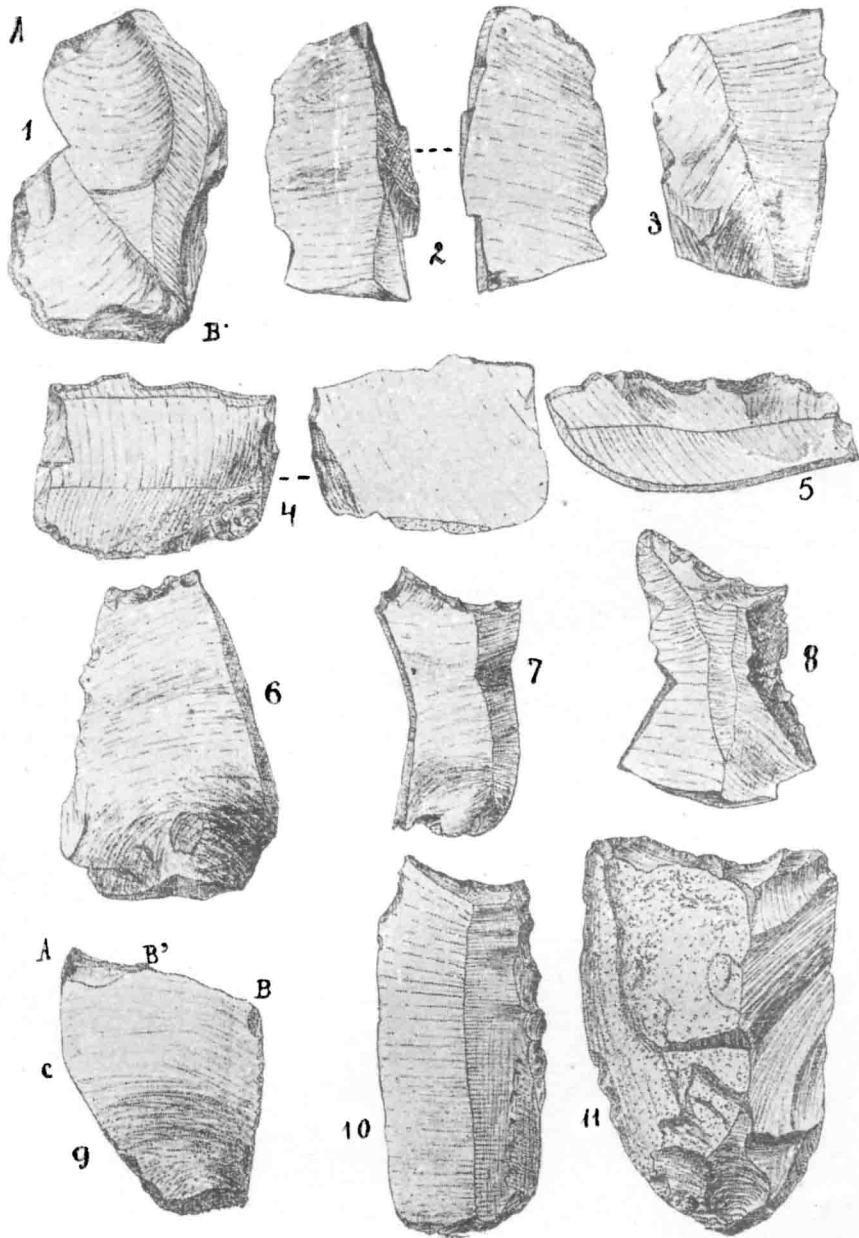
Carte d'Afrique indiquant l'itinéraire probable suivi par les Aurignaciens depuis la Syrie jusqu'au sud de l'Afrique.

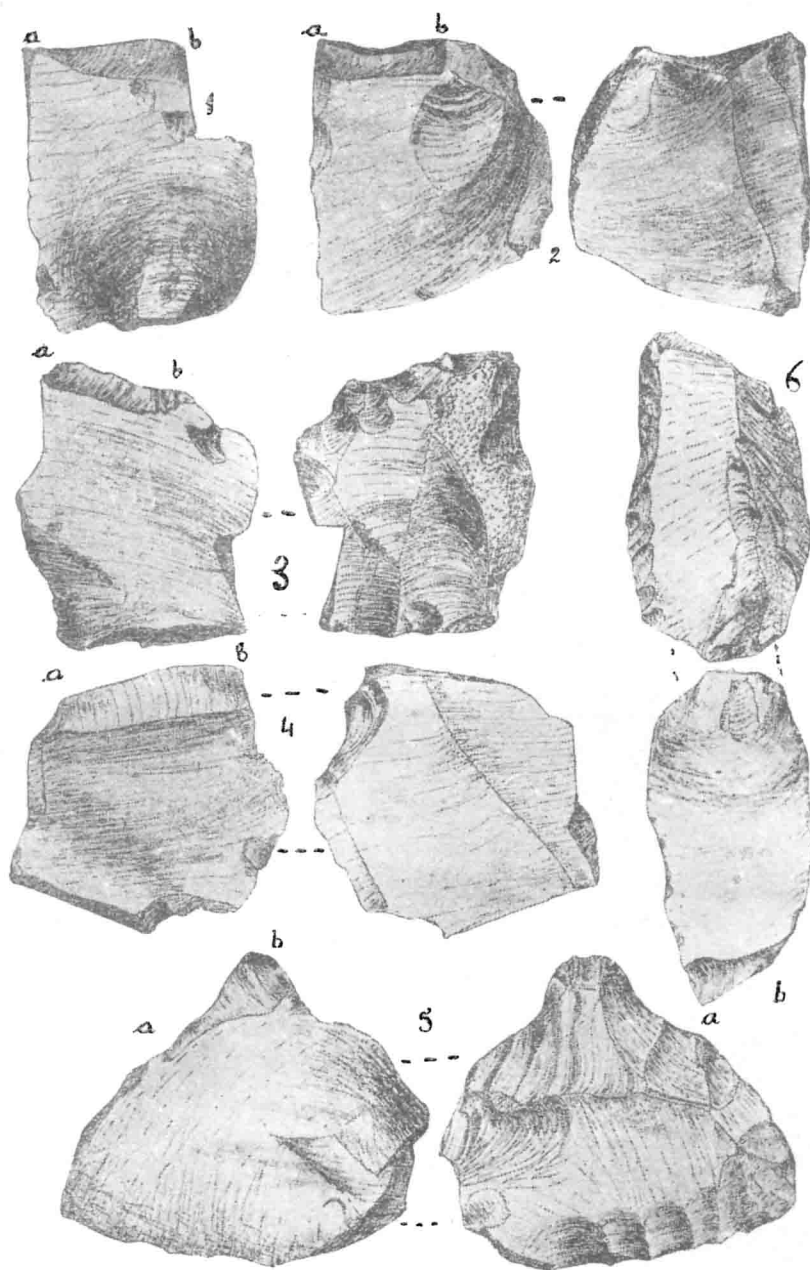


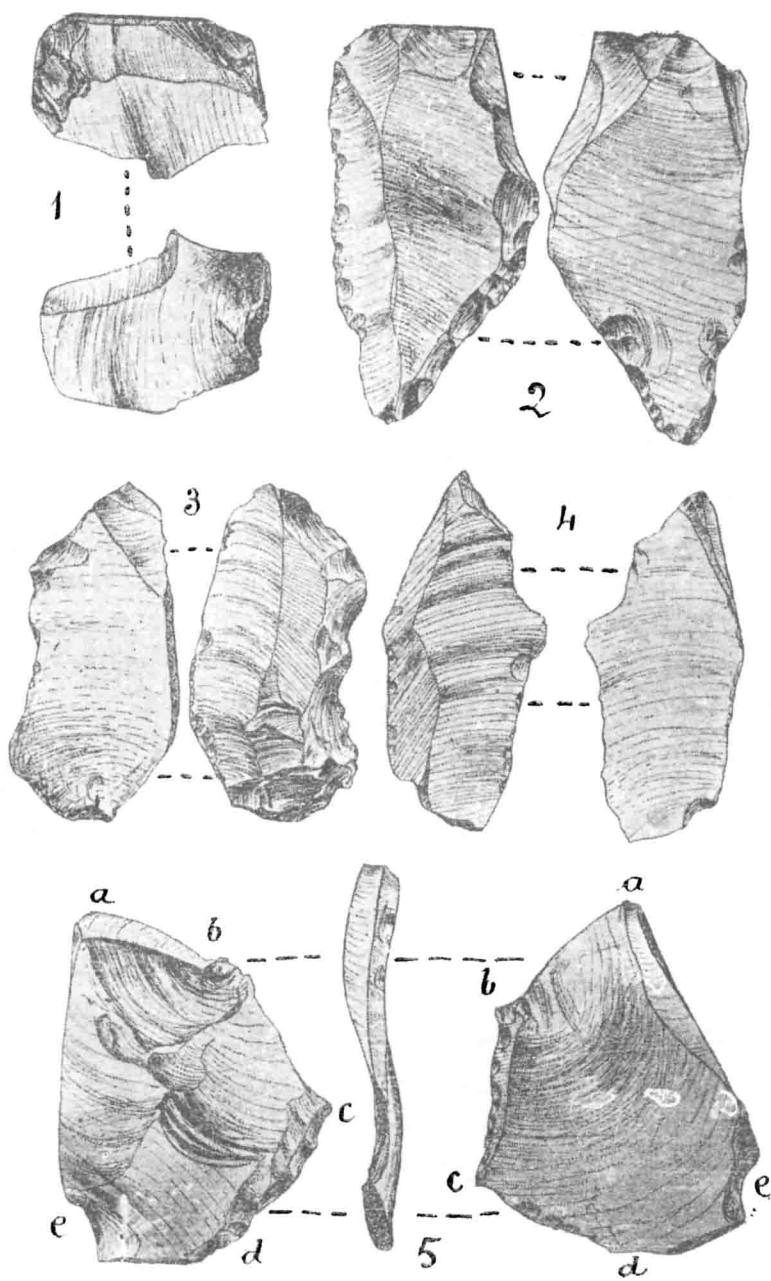


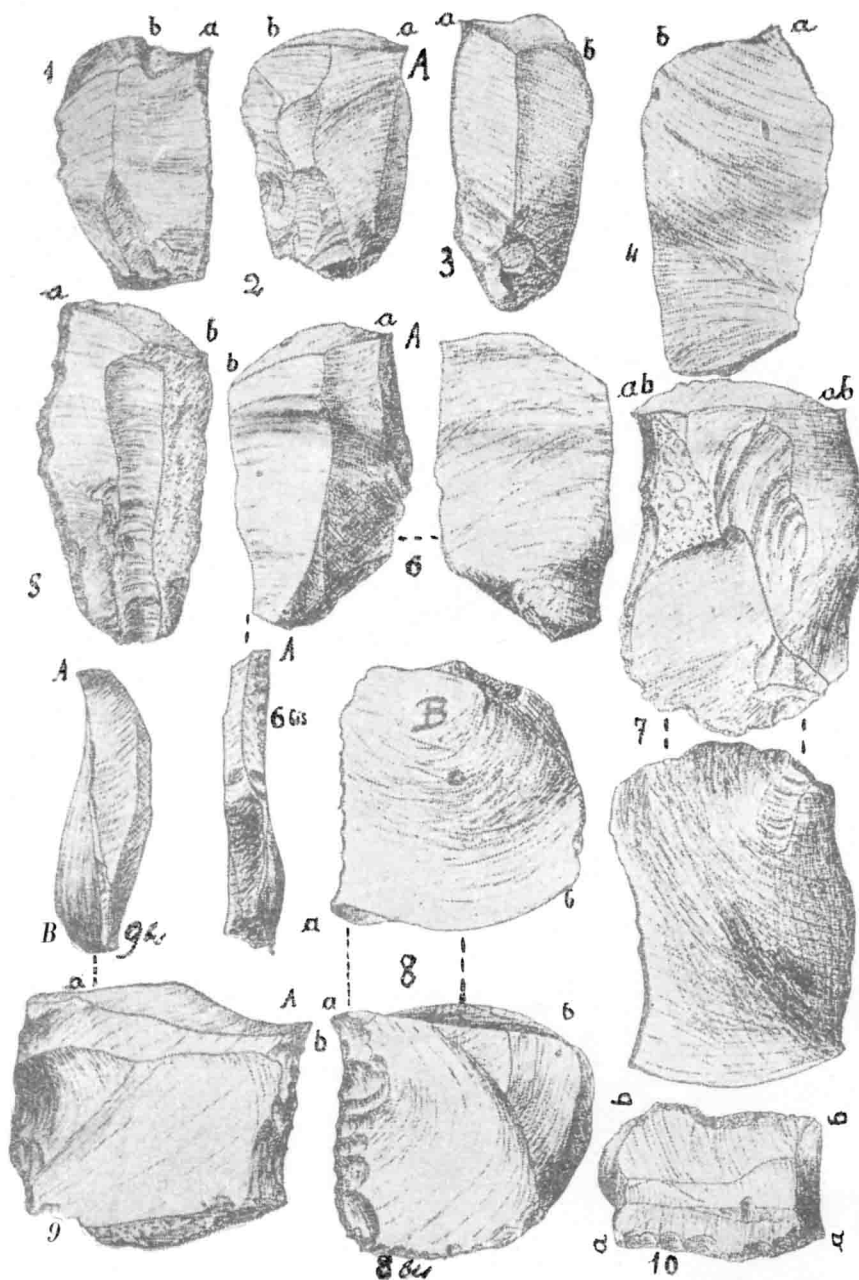


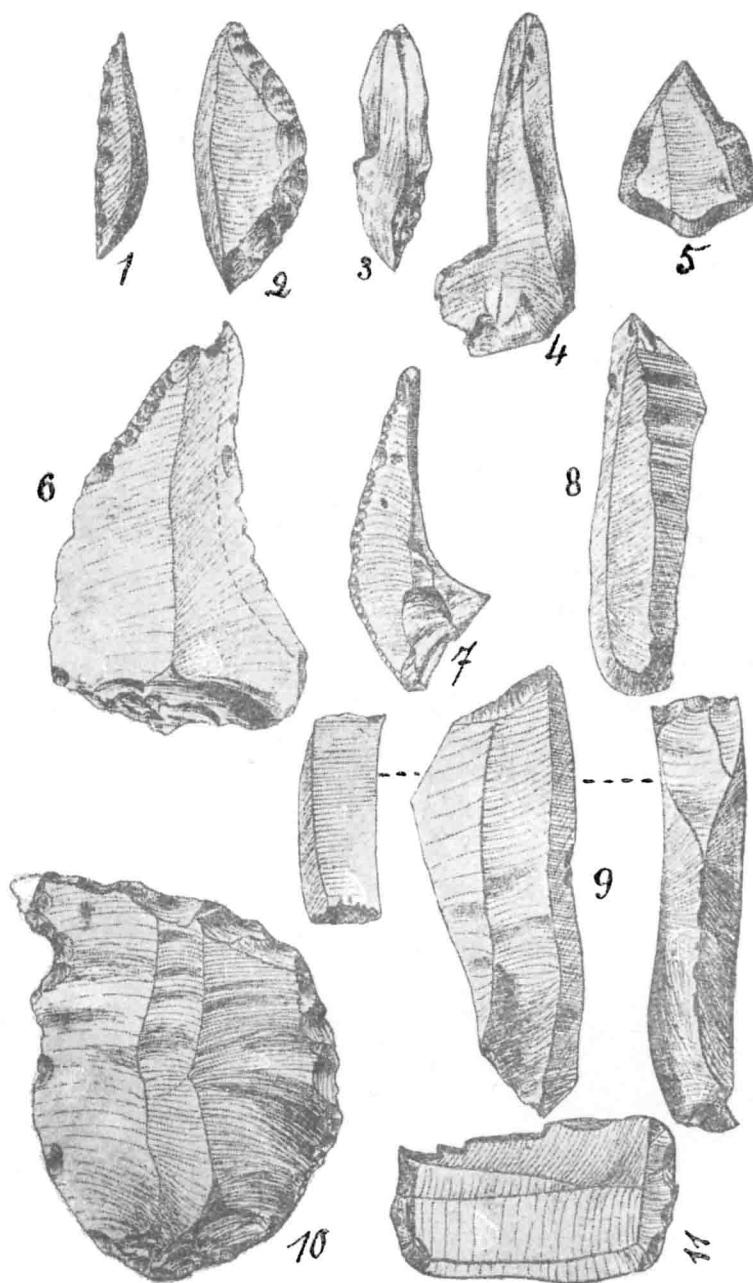


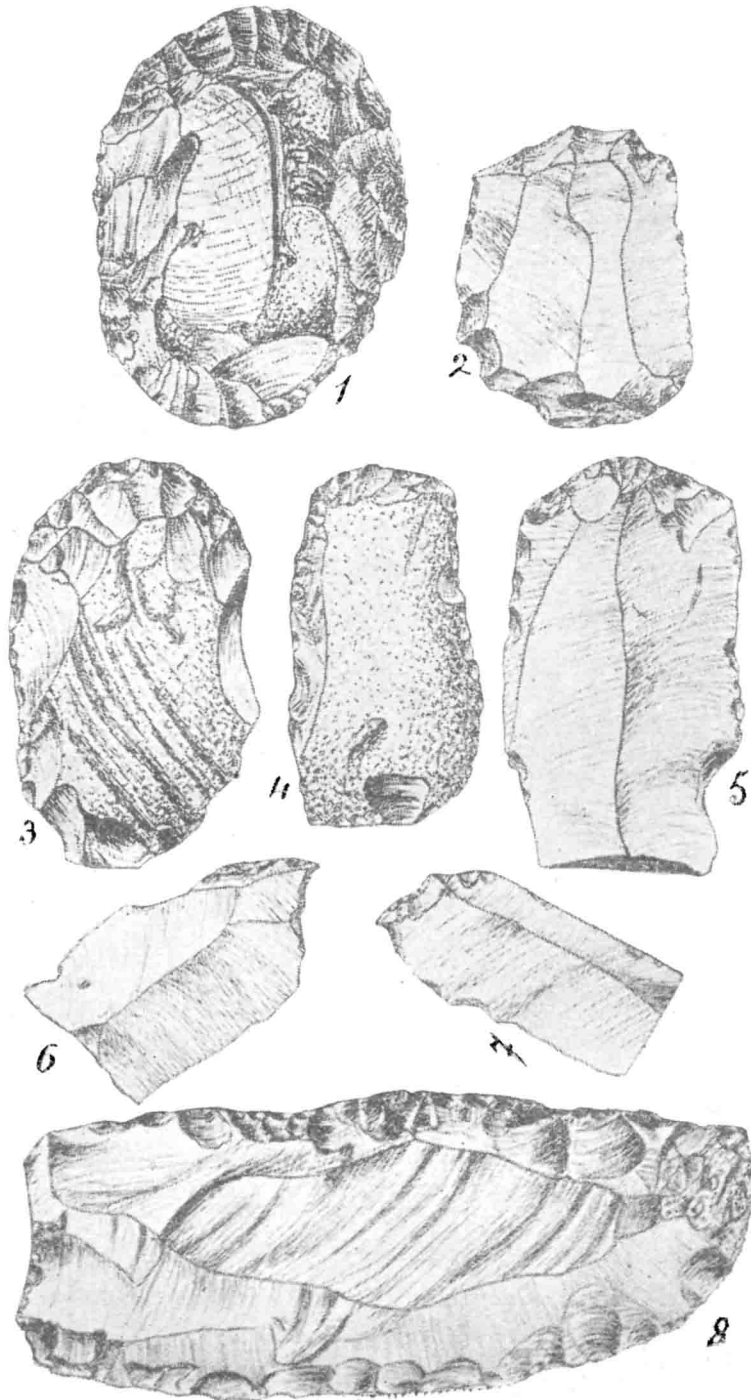


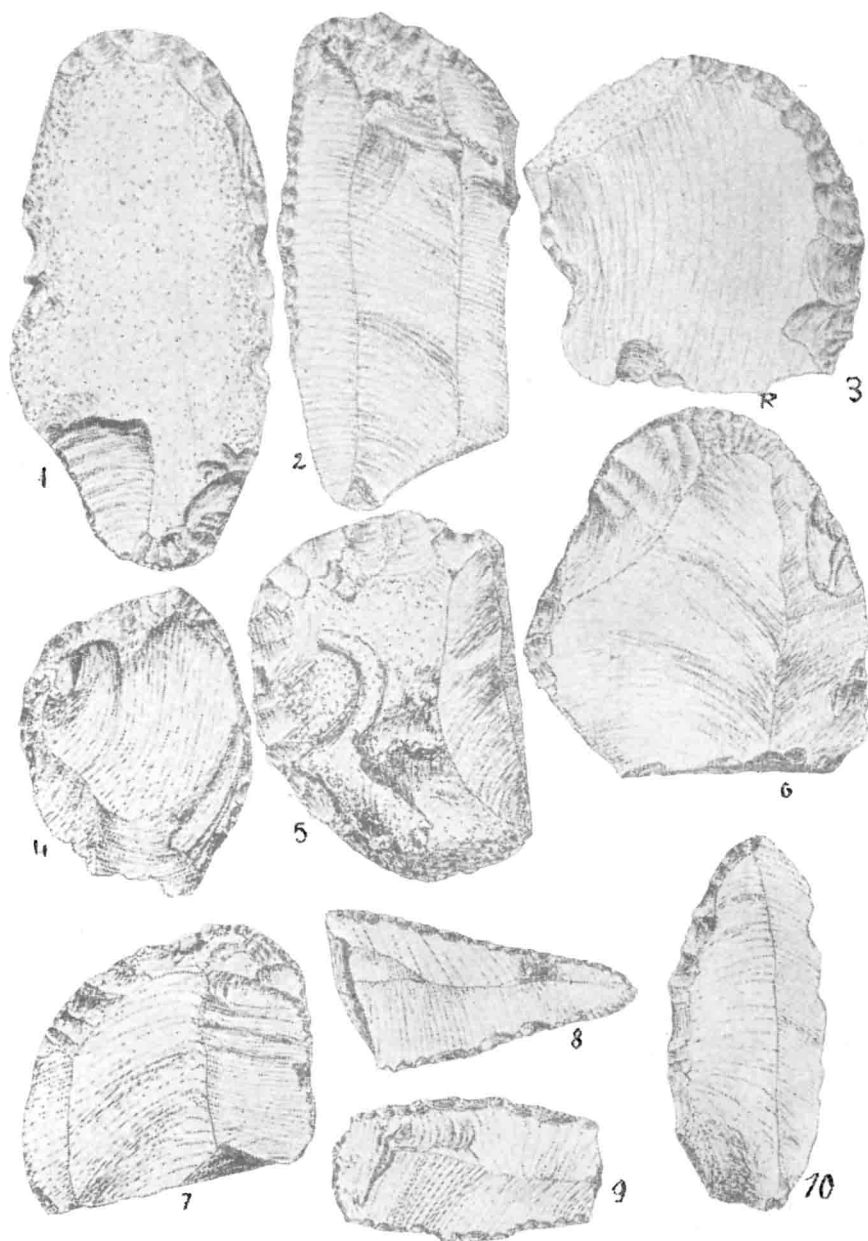


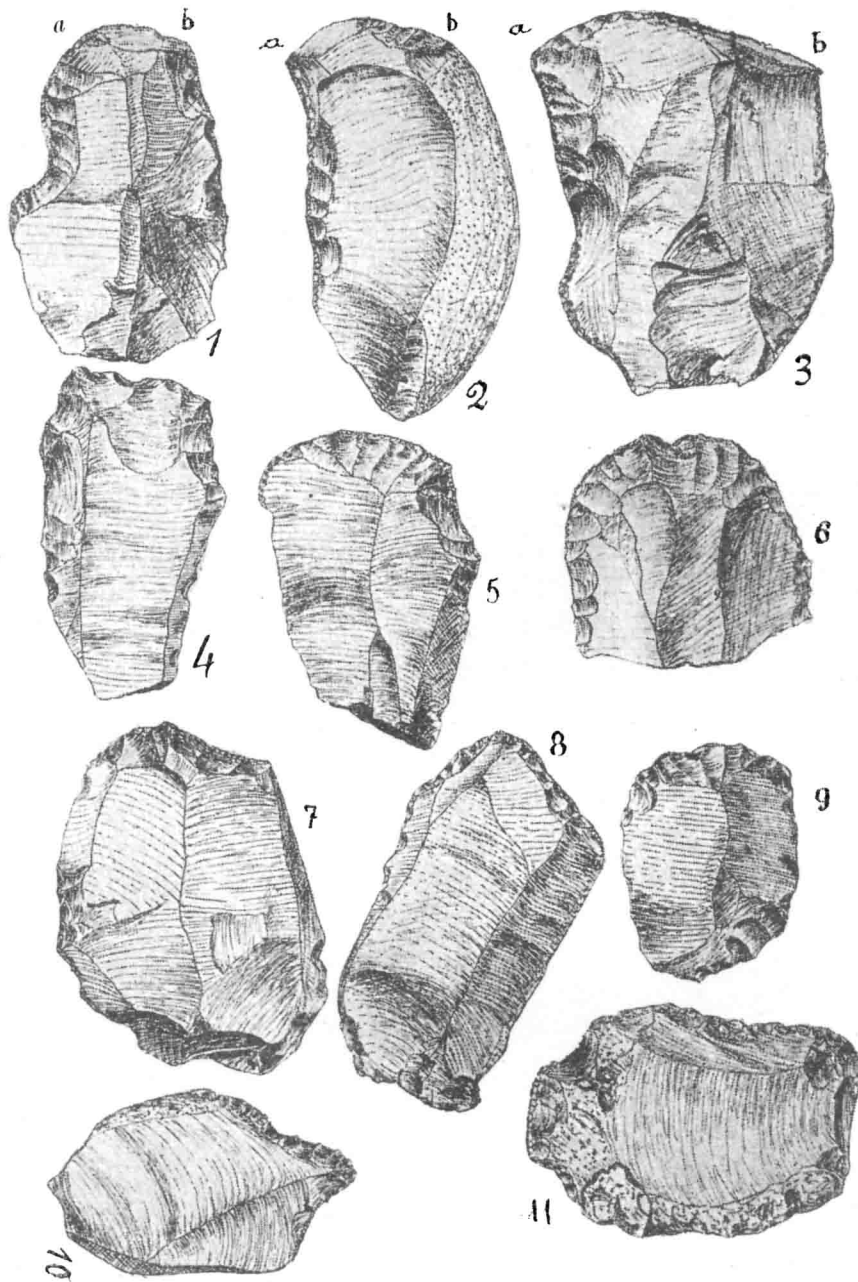


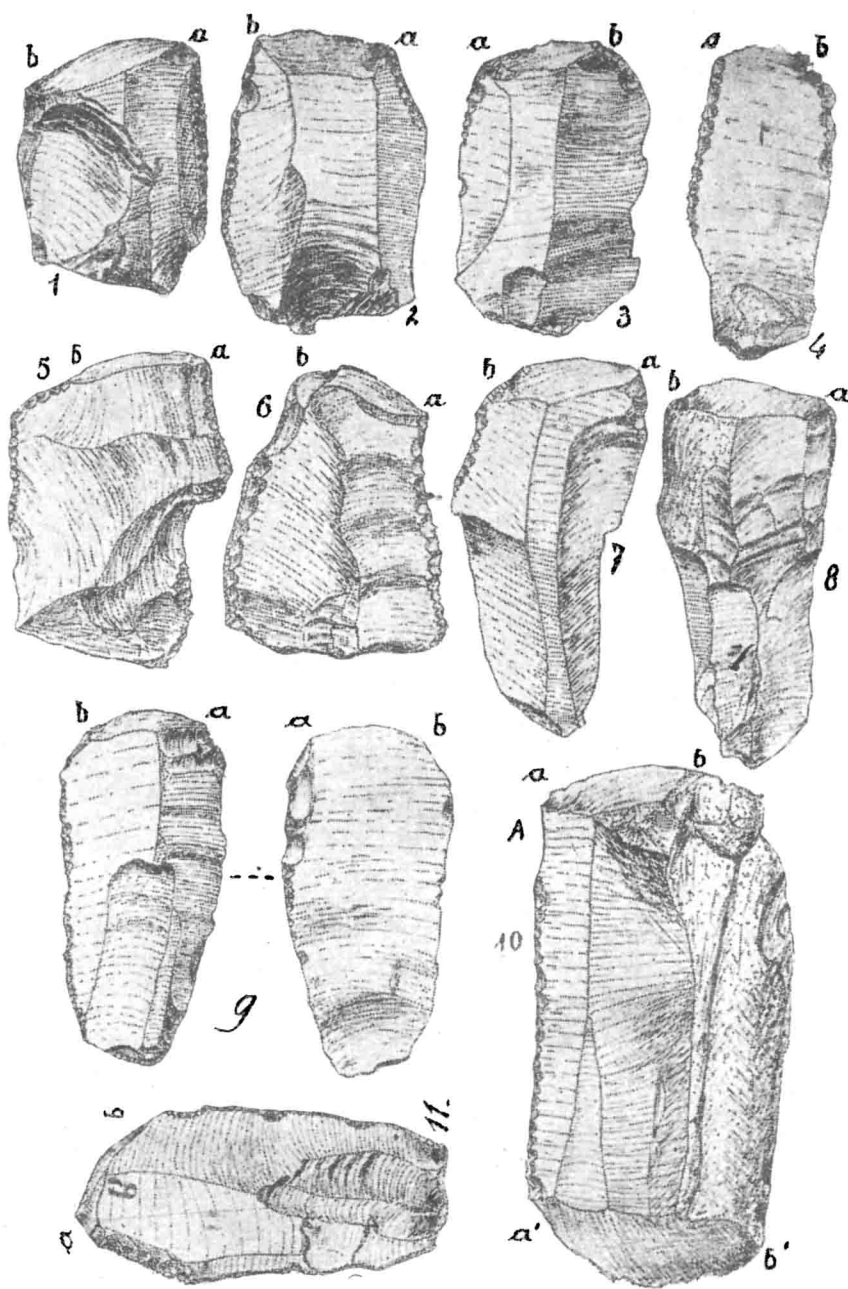


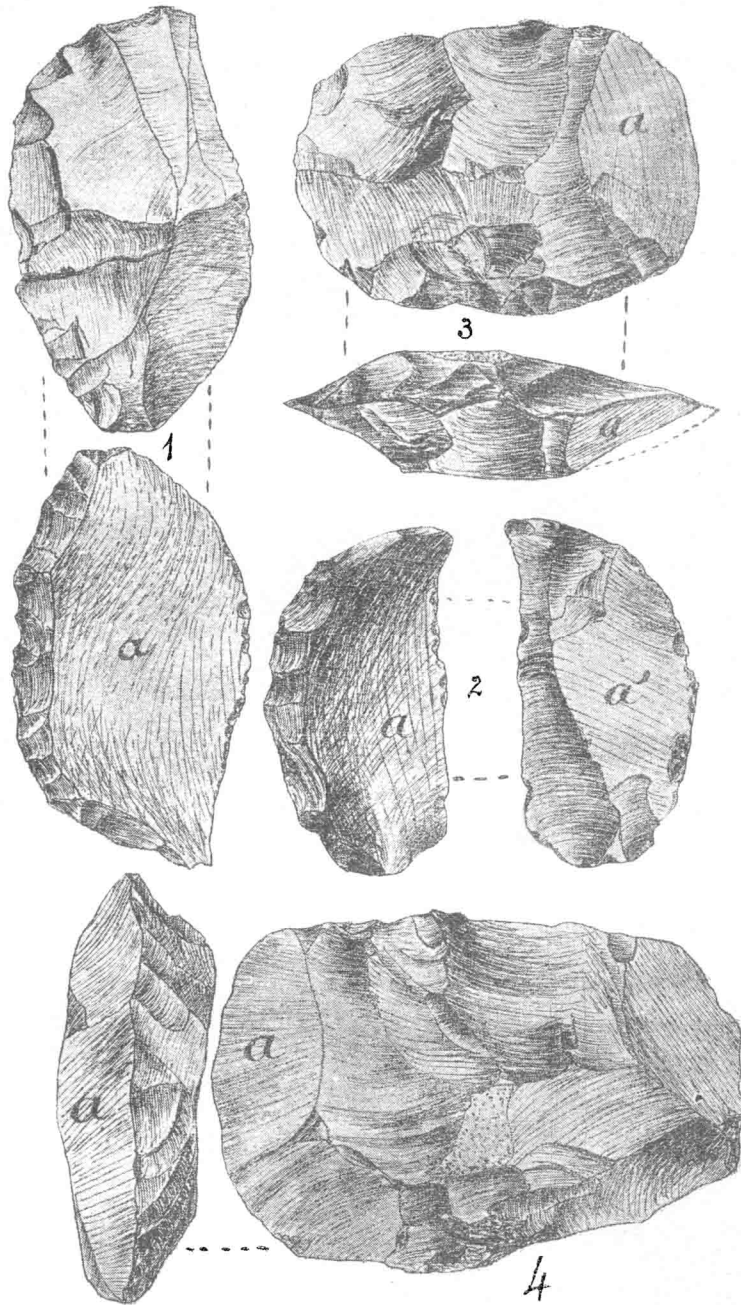












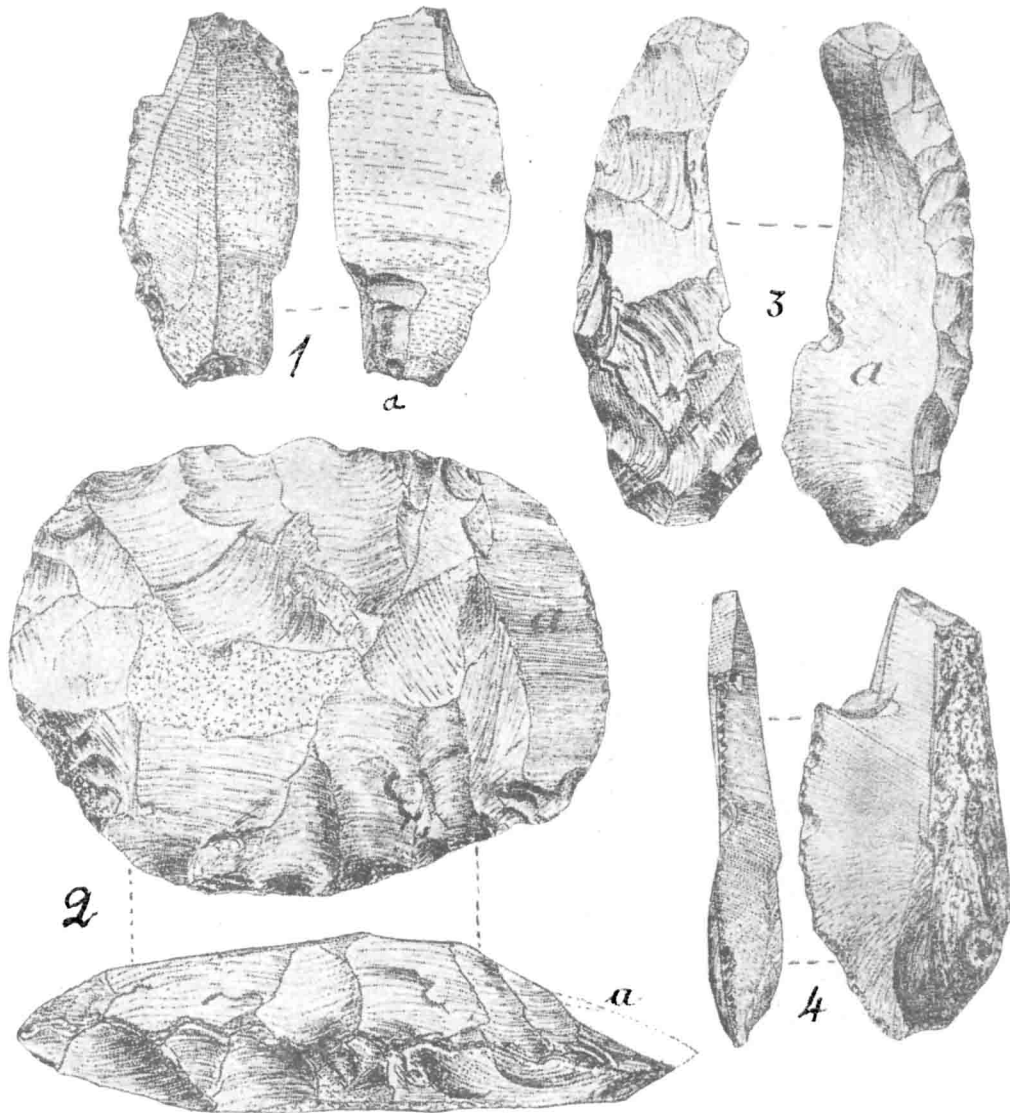




Fig. 1. — Première représentation féminine. Bas-relief de Laussel (d'après le D^r Lalanne). — (*Revue anthropologique*, août 1912.)



Fig. 2. — La reine de Pount, bas-relief du temple de Deir-el-Bahari (Égypte). — (*Revue anthropologique*, août 1912.)



Fig. 3. — Statuette de Willendorf (Autriche) (d'après Szombathy). — (*Revue anthropologique*, août 1912.)